

Québec, le 24 septembre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Pétition déposée par le député de Marie-Victorin  
concernant la poursuite du financement du programme AccèsLogis Québec  
dans le budget 2015-2016

Cher collègue,

Le 21 mai 2015, le député de Marie-Victorin déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec de poursuivre le financement du programme AccèsLogis Québec dans son prochain budget et de s'engager pour les cinq prochaines années.

Tout d'abord, j'aimerais porter à votre attention que le 19 mars 2015, le député a déposé le même texte de pétition et pour laquelle une réponse a été déposée à l'Assemblée nationale le 20 avril 2015.

Ensuite, je rappelle que, lors du Discours sur le budget 2015-2016 le 26 mars 2015, le gouvernement du Québec a annoncé la poursuite du financement du programme AccèsLogis Québec, soit un investissement de 126 M\$ afin de réaliser 1 500 logements.

Tenant compte des annonces antérieures et des délais de réalisation, ce sont près de 15 000 logements qui seront livrés au cours des prochaines années, au bénéfice des ménages qui consacrent une trop grande part de leur revenu pour se loger.

...2

Nous avons en outre annoncé dans le Discours sur le budget 2015-2016 un investissement de 123 M\$ afin de financer 5 800 nouvelles unités du Programme supplément au loyer pour les cinq prochaines années, dont 1 000 seront rendues disponibles dès 2015-2016.

Ces unités seront réparties en fonction des besoins des différents milieux et des particularités du marché locatif sur l'ensemble du territoire du Québec.

Rappelons qu'un supplément au loyer permet à un ménage à faible revenu d'habiter un logement du marché locatif privé ou appartenant à une coopérative d'habitation ou à un organisme sans but lucratif, tout en payant un loyer semblable à celui d'une habitation à loyer modique, soit 25 % de son revenu.

En ce qui concerne la demande d'engagement de financement sur cinq ans, il serait irresponsable pour un gouvernement qui s'astreint chaque année à un exercice budgétaire rigoureux, de procéder de cette façon.

Nous désirons porter à votre attention que plus de 48 174 logements ont été annoncés par le gouvernement du Québec pour un investissement total de 2,7 milliards de dollars, depuis la création du programme AccèsLogis en 1997. Cela démontre bien l'importance qui est accordée au soutien aux ménages les plus démunis.

Je vous prie d'agréer, Cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



PIERRE MOREAU